Les taux portés dans ce dernier tableau (n° 9,) ont été calculés comme suit:—1868, 1869 et 1870, d'après les chiffres de population qui suivent, fournis par le recensement de 1861, savoir:—Ile du Prince-Edouard, 80,857; Nouvelle-Ecosse, 330,857; Nouvelle-Brunswick, 252,047; Québec, 1,111,566; Ontario, 1,396,091.

De 1871 à 1880, inclusivement, d'après le recensement de 1871, savoir:—Ile du Prince-Edouard, 94,021; Nouvelle-Ecosse, 387,800; Nouveau-Brunswick, 285,594; Québec, 1,191,516; Ontario, 1,620,851; Manitoba, de 1871 à 1876, inclusivement, d'après le recensement de 1871—12,728, et de 1877 à 1880, aussi inclusivement, d'après une population estimée à 30,000 âmes. La Colombie-Britannique a été calculée en 1872 d'après une population de 33,586 donnée par la recensement, et de 1873 à 1880, inclusivement, d'après une population estimée à 50,000 âmes.

La population sur laquelle est basé le calcul de l'année 1881, comprise dans cerapport, est celle approximativement établie, sauf correction ultérieure, par les rapports du recensement de cette année, et dont voici les chiffres, savoir:—Ile du Prince-Edouard, 108,928; Nouvelle-Ecosse, 440,585; Nouveau-Brunswick, 321,129; Québec, 1,358,469; Ontario, 1,913,460; Manitoba, 49,509; et la Colombie-Britannique 60,000, estimée; et pour la Confédération, y compris 100,000 âmes comme étant la population estimée des Territoires du Nord-Ouest et de l'agrandissement du Manitoba, 4,352,080.

N° 10.—Proportion annuelle des frais de perception des droits de douane dans chaque province depuis la confédération.

Années	Ontario.	Québec.	Nouvelle- Ecosse.	Nouveau- Brunswick	Manitoba.	Colombie- Britan- nique.	Ile du Prince- Edouard	Canada.
1868 1869 1870 1871 1872 1873 1875 1876 1877 1878 1879 1880	p. c. 07·14 07·58 06·83 04·29 04·25 04·25 04·69 05·29 04·91 04·72 04·61	p. c. 04·35 05·79 03·59 02·87 02·77 03·12 02·94 03·02 04·25 04·71 04·69 04·46 03·48	p. c.  08.66 09.55 08.26 07.37 06.89 07.53 07.77 07.16 08.89 08.47 09.01 09.55	p. c. 08.48 09.06 06.28 05.38 05.61 05.88 06.27 07.13 09.30 09.16 06.81 09.57 10.97	p. c. 	08·03 05·91 04·76 04·84 05·81 05·36 04·20 04·89	p. c. 08:05 07:40 08:79 09:72 10:80 12:19 10:98	p. c.  05·99 07·09 05·41 04·21 04·04 04·35 04·44 05·61 05·75 05·58 05·56